

38^e séance

LOI DE FINANCES POUR 2007

Projet de loi de finances pour 2007 (seconde partie)
(n^{os} 3341, 3363).

Mission « Sécurité »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 16 291 955 121 euros ;

Crédits de paiement : 15 683 267 288 euros.

Amendement n° 111 rectifié présenté par le Gouvernement.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

État B

Mission « Sécurité »

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Police nationale		
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Gendarmerie nationale	27 521 524	
<i>Dont titre 2</i>	27 521 524	0
Totaux	27 521 524	0
Solde		27 521 524

Mission « Sécurité civile »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 566 076 016 euros ;

Crédits de paiement : 429 430 016 euros.

Amendement n° 41 présenté par Mmes Kosciusko-Morizet et Boutin.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

État B

Mission « Sécurité »

(En euros)

PROGRAMMES	+	-
Intervention des services opérationnels	0	30 000 000
<i>Dont titre 2</i>		0

PROGRAMMES	+	-
Coordination des moyens de secours	30 000 000	
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Totaux	30 000 000	30 000 000
Solde		0

Après l'article 51

Amendement n° 99 présenté par M. Ginesta, rapporteur spécial au nom de la commission des finances.

Après l'article 51, insérer l'article suivant :

Le document de politique transversale sur la Sécurité civile, prévu au 4^e du I de l'article 128 de la loi de finances rectificative pour 2005 (n° 2005-1720 du 30 décembre 2005), présente également un état détaillé des dépenses engagées par les collectivités territoriales au titre des services départementaux d'incendie et de secours. Il comporte en outre une vision d'ensemble de la stratégie définie, en matière de gestion par la performance, par les services d'incendie et de secours, sur la base d'indicateurs normalisés au niveau national.

Mission « Administration générale et territoriale de l'État »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 2 720 215 958 euros ;

Crédits de paiement : 2 497 858 111 euros.

Annexes

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 7 novembre 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, ratifiant l'ordonnance n° 2006-1048 du 25 août 2006 relative aux sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accèsion à la propriété.

Ce projet de loi, n° 3426, est renvoyé à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

(Réunion du mardi 7 novembre 2006)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi 7 novembre 2006 au vendredi 24 novembre 2006 inclus a été ainsi fixé :

Mardi 7 novembre :

Le matin (9 h 30) :

– Discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n° 3424).

L'après-midi (15 heures) :

– Questions au Gouvernement ;

– Explications de vote et vote, par scrutin public, sur le texte de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif au secteur de l'énergie ;

– Discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Sécurité ; Sécurité civile ;

– Administration générale et territoriale de l'État (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Sécurité ; sécurité civile (*suite*) ;

– Administration générale et territoriale de l'État (*suite*) (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Mercredi 8 novembre :

Le matin (9 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Sport, jeunesse et vie associative (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi (15 heures) :

– Questions au Gouvernement ;

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Défense (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Défense (*suite*) (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Jeudi 9 novembre :

Le matin (9 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Travail et emploi (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi (15 heures) :

– Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil relatif à la construction d'un pont routier sur le fleuve Oyapock reliant la Guyane française et l'État de l'Amapá (n°s 3080-3358) ;

– Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation du protocole du 27 novembre 2003 établi sur la base de l'article 43, paragraphe 1, de la convention portant création d'un Office européen de police (convention Europol) modifiant ladite convention (n°s 3191-3386) ;

– Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française, le Gouvernement du Royaume de Norvège et le Gouvernement du Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif à la propriété commune d'un système de sauvetage sous-marin (n°s 3196-3403) ;

– Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relatif au raccordement de l'autoroute A 35 à la route nationale N 2 entre Bâle et Saint-Louis (n°s 3400-3402) ;

(Ces quatre derniers textes faisant l'objet d'une procédure d'examen simplifiée en application de l'article 107.)

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Travail et emploi (*suite*) ;

– Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales ; Développement agricole et rural (compte spécial) (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales ; Développement agricole et rural (compte spécial) (*suite*) (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Vendredi 10 novembre :

Le matin (9 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Ecologie et développement durable (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi (15 heures) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Solidarité et intégration (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Mardi 14 novembre :

Le matin (9 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Outre-mer (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi (15 heures) :

– Questions au Gouvernement ;

– Eloge funèbre de Nathalie Gautier ;

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Outre mer (*suite*) ;

– Politique des territoires (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Politique des territoires (*suite*) (n°s 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Mercredi 15 novembre :

Le matin (9 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi (15 heures) :

– Questions au Gouvernement ;

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation (*suite*) ;

– Direction de l'action du Gouvernement (programme coordination du travail gouvernemental) ; Publications officielles et information administrative (budget annexe) ;

– Culture ; Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale (compte spécial) (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Culture ; Cinéma, audiovisuel et expression radiophonique locale (compte spécial) (*suite*) (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Jeudi 16 novembre :

Le matin (9 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Justice ;

– Pouvoirs publics ; Conseil et contrôle de l'État ;

– Ville et logement (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi (15 heures) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Ville et logement (*suite*) (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Vendredi 17 novembre :

Le matin (9 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Transports ; Contrôle et exploitation aériens (budget annexe) ; Contrôle et sanction automatisés des infractions au code de la route (compte spécial) ;

– Enseignement scolaire (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

L'après-midi (15 heures) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Enseignement scolaire (*suite*) ;

– Médias ; Avances à l'audiovisuel public (compte spécial) ;

– Participations financières de l'État ; Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics ;

– Engagements financiers de l'État ; Gestion et contrôle des finances publiques ; Provisions ; Stratégie économique et pilotage des finances publiques ; Remboursements et dégrèvements (programme remboursements et dégrèvements d'impôts d'État) ; Accords monétaires internationaux (compte spécial) ;

– Direction de l'action du Gouvernement (programme fonction publique) ; Régimes sociaux et de retraite ; Pensions ; Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés ; Gestion du patrimoine immobilier de l'État ;

– Articles non rattachés (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Articles non rattachés (*suite*) (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Éventuellement, lundi 20 novembre :

L'après-midi (15 heures) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Articles non rattachés (*suite*) (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2007 :

– Articles non rattachés (*suite*) (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368).

Mardi 21 novembre :

L'après-midi (15 heures) :

– Questions au Gouvernement ;

– Explications de vote et vote, par scrutin public, sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 2007 (n^{os} 3341-3363-3364-3365-3366-3367-3368) ;

– Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la prévention de la délinquance (n^o 3338).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la prévention de la délinquance (n^o 3338).

Mercredi 22 novembre :

L'après-midi (15 heures) :

– Questions au Gouvernement ;

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la prévention de la délinquance (n^o 3338).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la prévention de la délinquance (n^o 3338).

Jeudi 23 novembre :

Le matin (9 h 30) :

– Ordre du jour proposé par le groupe UMP.

(*Séance d'initiative parlementaire*)

L'après-midi (15 heures) :

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la prévention de la délinquance (n^o 3338). Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la prévention de la délinquance (n^o 3338).

Vendredi 24 novembre :

Le matin (9 h 30) :

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la prévention de la délinquance (n^o 3338).

L'après-midi (15 heures) :

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la prévention de la délinquance (n° 3338).

Le soir (21 h 30) :

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la prévention de la délinquance (n° 3338).

CALENDRIER DES TRAVAUX

Sur proposition de la conférence des présidents, l'Assemblée nationale, dans sa deuxième séance du mardi 7 novembre 2006, a décidé, en application de l'article 28, alinéa 2, de la Constitution, de suspendre ses travaux la dernière semaine de décembre 2006 et la première semaine de janvier 2007.

TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

Transmissions

M le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Communication du 6 novembre 2006

E3309. – Proposition de règlement du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 2371/2002 du Conseil relatif à la conservation et à l'exploitation durable des ressources halieutiques dans le cadre de la politique commune de la pêche COM(2006) 0587 final.

